

[SPÉCIAL
RÉVISIONS
EXPRESS]

REDLIGHT®

ENDUIT ALLÉGÉ DE REBOUCHAGE ET LISSAGE



- ▶ MISE EN PEINTURE 30 MINUTES
- ▶ SANS RETRAIT
- ▶ SANS PONÇAGE
- ▶ EXTRA BLANC

USAGE

Enduit allégé de rebouchage et lissage en pâte, intérieur, pour application manuelle.

SUPPORTS

REDLIGHT® s'applique sur tous supports bruts ou peints

- Plâtre, carreaux de plâtre, plaques de plâtre,
- Anciens fonds peints,
- Ciment, béton, béton cellulaire,
- Parpaings, briques, pierres,
- Bois imprimé.

RECOUVREMENT

REDLIGHT® est recouvrable par tous types d'enduits, peintures et revêtements muraux.

CARACTÉRISTIQUES physiques et techniques

REDLIGHT® : enduit intérieur en pâte à base de charges allégées et de polymères acrylique.

- Caractérisation (NFT 36-005) : famille III classe 2
- Codification (EN 16-566) : $G_3S_1V_0W_0A_0C_0R_0$
- Épaisseur d'application : sans limite
- Recouvrement : 30 minutes
(pour une épaisseur de 1 mm)
à 2 heures en moyenne
- Couleur : extra blanc
- Adhérence enduit/support (EN 16-566) : > 0.5 Mpa

CONDITIONS d'utilisation et de stockage

- Matériel de mise en œuvre : couteau à reboucher, lame à enduire ou lisseuse.
- Nettoyage des outils : les résidus d'enduit s'enlèvent après séchage en frottant, l'utilisation d'eau n'est pas une nécessité.
- Conservation de l'enduit : produit garanti 12 mois, facture d'achat faisant foi, dans son emballage d'origine fermé et stocké à l'abri du gel.

CONDITIONNEMENT

- Pot de 1 L.
- Seau de 4 L.

RECOMMANDATIONS et précautions d'emploi

- Ne pas appliquer à une température < à +8°C et > à 35°C et un taux d'hygrométrie > à 70%.
- Ne pas appliquer sur des fonds surchauffés.
- Ne pas appliquer sur des fonds humides.
- Ne pas appliquer sur du polystyrène, du papier peint, ni en extérieur.

PRÉPARATION DES FONDS

- Les supports seront préparés conformément aux DTU.
- Les fonds doivent être durs, cohésifs, propres, sains et secs.

DOCUMENTS NORMATIFS à consulter

- EN 16-566 : enduits de peinture pour travaux intérieurs et/ou extérieurs.
- NFT 36-005 : caractérisation des produits peintures.
- DTU 59.1 (NFP 74-201) : travaux de peinture des bâtiments.
- DTU 59.4 (NFP 74-204) : mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Pas d'étiquetage de danger.
- FDS disponible sur quickfds.com ou toupret.com.

Les informations sur la fiche technique, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale de REDLIGHT® sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience de la société TOUPRET. Le produit doit être mis en œuvre conformément aux règles de l'art et suivant nos recommandations. Les informations sont données pour des applications réalisées à 20°C, 50% d'hygrométrie et sur des supports normalement absorbants. Les temps sont donnés à titre indicatif et dépendent du support, de l'épaisseur appliquée et des conditions ambiantes.



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).